

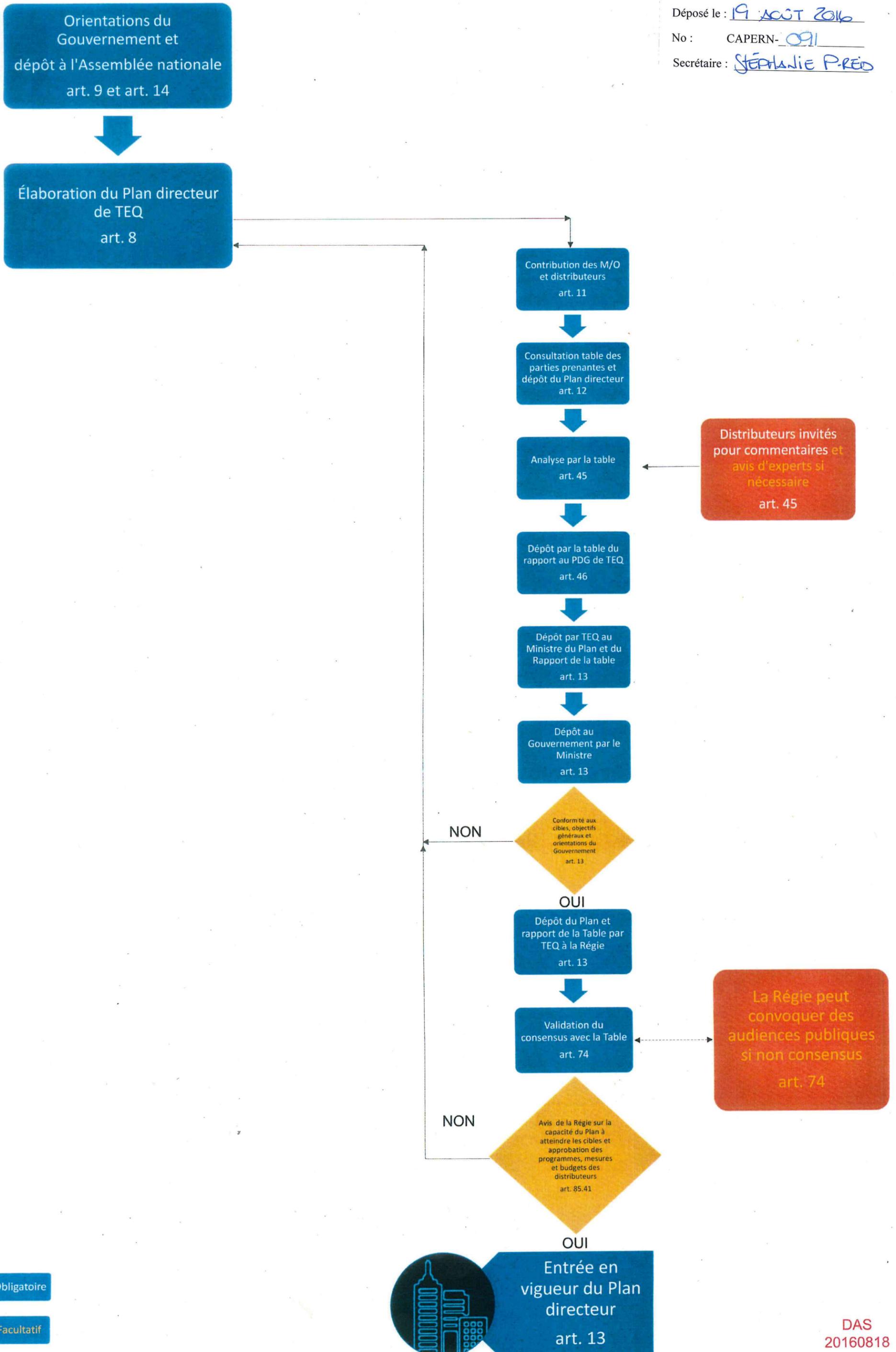
# Processus simplifié pour le Plan directeur (PL-106) Transition énergétique Québec

Commission de l'agriculture, des pêcheries,  
de l'énergie et des ressources naturelles

Déposé le : 19 AOÛT 2016

No : CAPERN-091

Secrétaire : SÉPHANIE P-RÉO



Obligatoire

Facultatif



Entrée en  
vigueur du Plan  
directeur  
art. 13